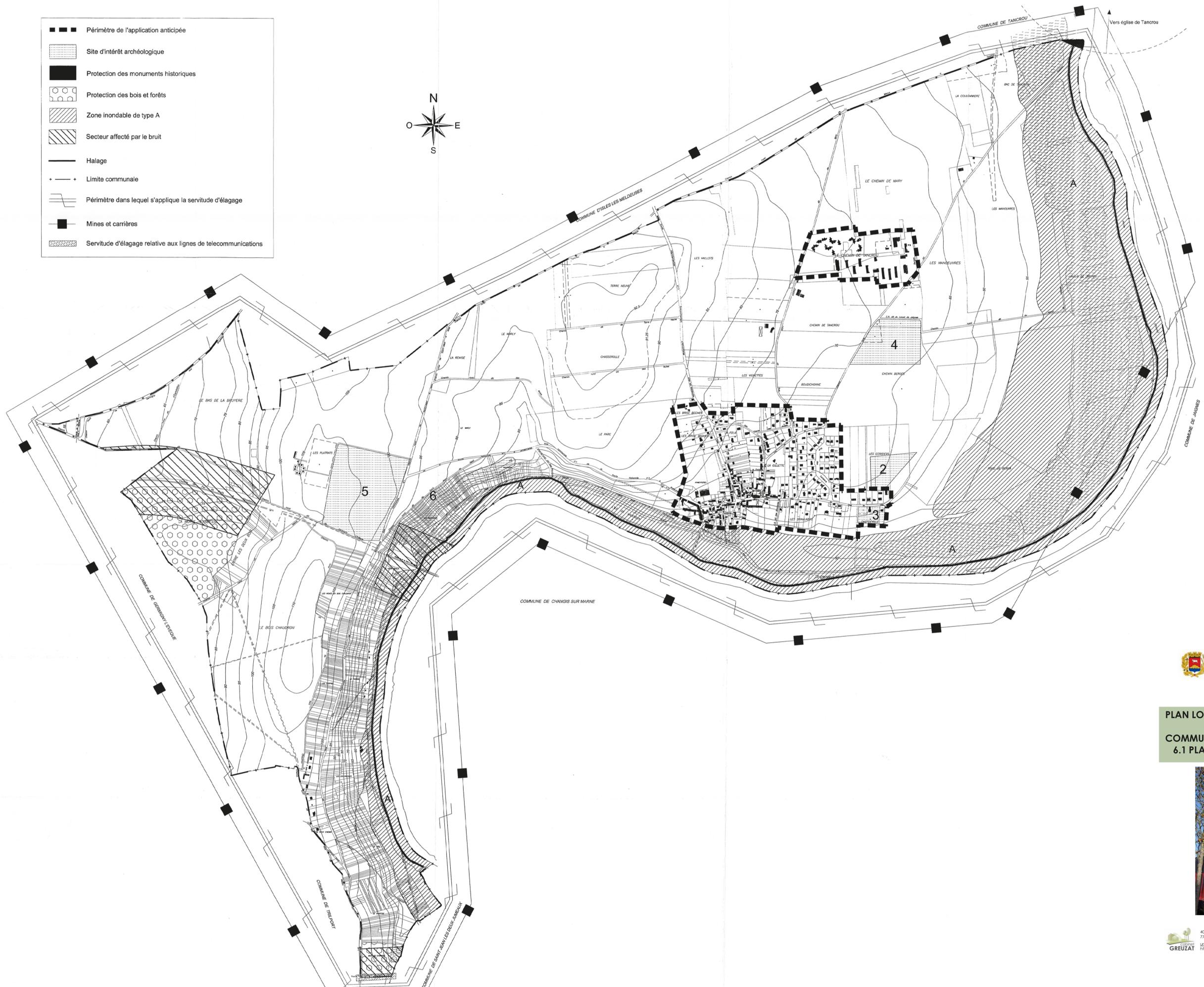


- ■ ■ Périètre de l'application anticipée
- ▨ Site d'intérêt archéologique
- Protection des monuments historiques
- ▨ Protection des bois et forêts
- ▨ Zone inondable de type A
- ▨ Secteur affecté par le bruit
- Halage
- — • Limite communale
- ▨ Périètre dans lequel s'applique la servitude d'élargage
- Mines et carrières
- ▨ Servitude d'élargage relative aux lignes de télécommunications



**PLAN LOCAL D'URBANISME**  
**COMMUNE D'ARMENTIERES-EN-BRIE**  
**6.1 PLAN DES SERVITUDES**



GREUZAT  
40, rue Moreau Duchesne - BP 12  
77910 Vaires-sous-Monferrand  
urbanisme@cabnet-greuzat.com  
http://www.cabnet-greuzat.com

Vu pour être annexé à la  
délibération d'arrêt de projet  
du Conseil Municipal en date  
du : 10/01/2024  
Le Maire